



V.0101B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24158386***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23 -10- 2024TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAIN° d'entreprise : **0428 690 312**

Nom

(en entier) : **Baxter Pension Fund Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de Financement de Pensions**Adresse complète du siège : **Boulevard Rene Branquart 80, 7860 Lessines****Objet de l'acte : Demission, nomination Conseil d'Administration, Procuration**

Decisions prises lors de l'Assemblee Generale du 21 juin 2024. Tous les membres de l'OFP sont presents et par consequent l'Assemblee Generale peut donc valablement avoir lieu.

Simon Biesmans (Groupe B) et Romain Schollaert (Groupe A) ont démissionnés du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a proposé comme remplaçants Serge Vandermotten (Groupe A), Bram Alsteens (Groupe B) sous condition de l'acceptation par la FSMA.

Decisions prises lors du Conseil d'administration du 8 mai 2024. Tous les membres de l'OFP sont presents et par consequent le Conseil d'administration peut donc valablement avoir lieu.

Dans le Comité de Gestion Administratif et d'Investissement (CGAI), il a été annoncé que Herman Jacobs sera remplacé par Luc Mespreuve.

*

La FSMA a envoyé la décision suivante :

'...Nous nous référons aux documents reçus les 24 et 26 juin 2024 via eCorporate, proposant la nomination de Messieurs Serge VANDERMOTTEN et Bram ALSTEENS en tant qu'administrateurs et de Monsieur Luc MESPREEVE comme membre du comité de gestion administrative et d'investissement de l'IRP.

Conformément à l'article 77, § 2, de la LIRP , le comité de direction de la FSMA a approuvé ces propositions de nomination lors de sa séance du 17 septembre 2024...'

L'Assemblée Générale approuve et ratifie les démissions Romain Schollaert (Groupe A) et Simon Biesmans (Groupe B) et les nominations de Serge Vandermotten (Groupe A) et Bram Alsteens (Groupe B) comme membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration donne procuration à Ad-ministerie BV, représentée par Adriaan de Leeuw, dont le siège social est situé Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, chacun agissant individuellement, avec droit de substitution, pour signer et déposer les formulaires de publication auprès du tribunal de commerce compétent en vue de la publication des décisions du Conseil d'Administration aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie BV
représenté par Adriaan de Leeuw Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2024 - Annexes du Moniteur belge